

le magazine de  
**la Creuse**



DOSSIER

# Retour sur les rencontres pour la Creuse



ACTIONS

Au chevet de l'étang des Landes



INITIATIVES

Le choix alternatif d'Ambiance Bois



CULTURES

Quand Jean Lurçat sort de ses murs



Magazine édité par le Conseil Général  
Hôtel du Département  
BP 250  
23011 GUERET Cedex  
Tél. : 05.44.30.23.23. - Fax : 05.44.30.23.29.  
Site Internet : www.cg23.fr

Directeur de la publication :  
Jean-Jacques LOZACH.  
Responsable de la rédaction :  
Jean-Luc OZIOL.  
Ont collaboré à ce numéro :  
Christian LAURANCE,  
Michèle GIFFAULT.  
Photos : Mathieu TIJERAS, Jean-Luc OZIOL,  
ADPBC, ADHMC, CIATE.

Maquette : Canoë  
23000 LA CHAPPELLE-TAILLEFERT  
Tél. : 05.55.51.22.62.  
Impression :  
Les Nouvelles Presses du Massif Central,  
BP 85, 23002 GUERET Cedex  
Tél. : 05.55.41.14.33. - Fax : 05.55.41.14.34.

Distribution : La Poste.  
Tirage : 62.000 exemplaires  
SSN : en cours  
Dépôt légal : mai - juin 2002

La réalisation de ce numéro  
du "Magazine de la Creuse" a coûté  
0,12 € (0,77 F) par habitant.

**UNE IDÉE ? UNE SUGGESTION ?  
Quatre possibilités**

"Le Magazine de la Creuse" est un journal d'information sur la Creuse et pour les Creusois. Vous avez une idée, une suggestion de reportage ? "Le Magazine de la Creuse" vous offre quatre possibilités de les faire connaître à la rédaction :

- par courrier : "Le Magazine de la Creuse", Hôtel du Département, BP 250, 23011 GUERET Cedex ;
- par téléphone : 05.44.30.23.26 ;
- par fax : 05.44.30.23.29.
- par Email : jloziol@cg23.fr

**CREUSE PRATIQUE  
Nouvelle édition...**

L'édition 2002 du Guide "Creuse pratique" vient de sortir. Sur 392 pages, ce guide confirme sa vocation d'outil de renseignements universels. On y trouve tout, des bonnes tables aux contacts administratifs, des garages aux hôtels, des commerces aux monuments à visiter. L'édition 2002 a mis l'accent sur les valeurs traditionnelles de la Creuse. Tiré à 20.000 exemplaires, on pourra le trouver dans de nombreuses mairies, dans les offices de tourisme et chez les commerçants et artisans participants.

**4 / DOSSIER**

**Les rencontres pour la Creuse  
Une autre façon d'agir**

La synthèse des réflexions des Creusois au cours des cinq soirées organisées en novembre

- 6-7 /**
- Social : solidarité et proximité
  - Economie : le Département acteur du développement

- 8-9 /**
- Cadre de vie : vite les NTCI
  - Offre culturelle : rompre l'isolement



**10 / ACTIONS**

**L'ÉTANG DES LANDES :  
au chevet  
d'un trésor  
de la nature**



- 12-13 /**
- Routes : d'abord la digue de La Chapelle Saint-Martial
  - Sécurité dans les transports scolaires : des gestes simples

**18 / RACINES**

**PETIT PATRIMOINE :  
non protégé  
officiellement, à  
restaurer  
amoureusement**

**14 / TERRITOIRES**

**20 ans de décentralisation :  
encore du nouveau**

**16 / INITIATIVES**

**AMBIANCE BOIS :  
ou l'art de  
travailler  
pour vivre**



**20 / CULTURES**

**Théâtre Jean Lurçat :  
"hors  
les murs"  
à la rencontre  
d'un autre  
public**



**Parole tenue**



La Creuse n'est pas une terre de repli et de renoncement. Elle est un espace d'initiatives. Ses habitants l'ont montré avec force et enthousiasme au cours des "Rencontres pour la Creuse" organisées en novembre dernier. Vous avez été très nombreux à participer à cet événement initié par le Conseil Général, livrant vos craintes, vos espoirs, votre vision de l'avenir. En y consacrant son "Dossier", le deuxième numéro du Magazine de la Creuse rend compte aux Creusois de ce qu'ils ont exprimé en la circonstance. Ils sont lucides sur les enjeux de notre temps ; ils sont résolus à agir pour construire ensemble l'avenir de ce Département par des actions dynamiques et ambitieuses dans tous les domaines. Ce retour sur cinq soirées de relations privilégiées entre les élus du Conseil Général et les forces vives de notre territoire s'inscrit dans la logique d'une volonté politique : travailler au service des Creusois et avec eux. Cela suppose un engagement de principe : le respect de la parole donnée. Les "Rencontres pour la Creuse" avaient été annoncées, elles ont eu lieu. Nous avons promis d'en rendre compte, c'est aujourd'hui le cas ; ceux d'entre vous qui le souhaitent pourront même consulter ou se procurer un document complet édité spécialement à cet effet par les services du Conseil Général. Nous aurons ensemble d'autres rendez-vous, car nulle action pour la Creuse n'a de sens si elle n'écoute battre le cœur des Creusois. Quand le temps de l'action est ainsi nourri par celui de la réflexion, il permet d'ouvrir de nouvelles perspectives. Une illustration récente réside dans le choix de l'Etat de retenir à titre expérimental la candidature de la Creuse pour un nouveau partenariat de décentralisation culturelle, sur le thème du patrimoine ; un seul département a été retenu, le nôtre, au milieu de plusieurs régions. Ce choix est le prolongement de l'action conduite dans le cadre du Pôle d'économie du Patrimoine. Il est l'écho renvoyé à la passion que les Creusois ont manifestée, notamment lors des "Rencontres du patrimoine" l'hiver dernier. C'est la perspective de nouveaux moyens, du développement d'une économie fondée sur nos propres valeurs.

Bonne lecture.

Jean-Jacques LOZACH  
Président du Conseil Général

Les  
Rencontres  
pour la  
Creuse

# Une autre façon d'agir

Quatre grands thèmes pour réfléchir ensemble à l'avenir de la Creuse, cinq villes "Les rencontres pour la Creuse" qui se sont déroulées en novembre dernier ont démontré une véritable prise de conscience des enjeux, une conviction profonde que l'avenir de la Creuse s'inscrit dans le champ du "possible". Ce pari d'une démocratie de proximité imbriquant l'action des élus et les

d'accueil pour porter le dialogue dans tous les points du territoire : ont permis d'établir un lien nouveau entre le Conseil Général et les Creusois. aspirations des Creusois a été une réussite. Il a déjà, aussi, des traductions concrètes.



Le faire était déjà une chose. Organiser "Les Rencontres pour la Creuse" c'était tenir l'engagement pris lors de l'installation d'une nouvelle majorité au Conseil Général, en mars 2001. Le réussir en était une autre. Cela dépendait des Creusois, de leur volonté de participer au débat public, de leur détermination à écrire collectivement leur avenir. Ils l'ont fait. Résolument, amplement, comme vous pourrez le lire dans les pages qui suivent. Proposer une telle réflexion, c'était proposer aux citoyens de ce département de prendre la parole au-delà des urnes, de dire avec plus de force leurs aspirations, d'apporter la richesse de leur propre expérience. C'était aussi une sorte d'exercice de pédagogie où chacun est à la fois maître et élève : élus et citoyens dans la réciprocité des questions et des réponses. Boussac, La Souterraine, Bourgneuf, Aubusson, Guéret : cinq villes, cinq dates, 800 participants (élus locaux, socioprofessionnels, responsables associatifs ou simples citoyens), plus d'un millier en comptant ceux qui ont tenu à participer à plusieurs sessions. Le mois de novembre 2001 a été riche de rencontres et d'enseignements, autour des quatre grands thèmes de réflexion proposés pour envisager la Creuse de demain :

- quel projet social ?
- quelle politique d'accueil et de développement économique ?
- quels équipements, services et cadre de vie ?
- quelles initiatives culturelles, éducatives, sportives ?

## Solidarité humaine, solidarité des territoires

Envisager la Creuse de demain, c'est affirmer l'idée d'un avenir commun à bâtir ensemble ; c'est, en soi, une rupture rassurante avec bien des discours défaitistes. Et ce n'est pas la moindre des leçons des " Rencontres pour la

Creuse" : les Creusois croient en leur territoire et veulent le voir réussir son entrée dans le troisième millénaire. Ils y mettent des conditions nourries par leur attachement profond aux principes élémentaires de la solidarité. À ce titre, l'importance des personnes âgées dans le département "le plus vieux de France" n'a pas été occultée lors des cinq soirées ; mais elle a aussi laissé place à une réflexion intergénérationnelle englobant tous les problèmes de la famille, de la petite enfance au grand âge en passant par la jeunesse. Dans cet esprit, les propositions pour tisser du lien social entre les Creusois de tous âges n'ont pas manqué.

L'exigence de solidarité des Creusois dépasse largement le seul champ du social : elle recouvre aussi l'économie, les équipements ou la culture, tout ce qui concourt à la qualité du développement d'un territoire. Dans un département préservé mais vaste au regard de sa démographie, l'isolement géographique est un handicap dans bien des domaines (culture, formation professionnelle, accueil d'entreprises), qu'il touche la population creusoise ou

freine l'accueil de nouvelles populations.

L'exigence s'exprime alors en direction de l'Etat et de la puissance publique en général : où la solidarité avec le territoire creusois est l'indispensable corollaire de la solidarité entre les hommes. Cette vision d'un aménagement équilibré du territoire ne se résume pas à un catalogue de revendications ; c'est l'affirmation que la Creuse offre un terrain alternatif de projets, pour peu qu'on ne lui fasse pas rater l'étape vitale dans son développement de l'accès à la téléphonie mobile ou à l'Internet à haut débit, par exemple.

Face aux défis de l'avenir, les participants aux "Rencontres pour la Creuse" ont réaffirmé avec constance le rôle particulier qu'ils reconnaissent et attendent du Conseil Général : celui de catalyseur et de fédérateur des énergies

locales, mais aussi de défenseur des intérêts creusois. Ils ont assorti cette vocation de plusieurs idées forces destinées à guider son action : travailler en réseau, en partenariat ; mutualiser les moyens ; mesurer l'impact des aides aux projets par une politique contractualisée dans laquelle s'exprime la cohérence et la complémentarité des territoires ; valoriser l'image du Département et de ses atouts.

### Le rôle particulier du Conseil Général

Parce qu'il représente un échelon proche des communes et des habitants du Département, le Conseil Général en exprime plus directement l'expression des besoins que d'autres collectivités ; il est envisagé comme l'organisateur du développement, non comme un simple financeur.

L'organisation de ce développement, c'est une politique qui en crée les conditions. En incitant à la mise en place des futurs Pays, à la création du Parc Naturel Régional de Millevaches et à la création de communautés de communes, le Conseil Général a marqué ces derniers mois son souci de contribuer à l'organisation du territoire départemental ; et ainsi préparé le terrain à une véritable politique de développement basée à la fois sur un maillage équilibré de l'espace et sur le principe de projets et de contrats d'objectifs. Il en est de même pour d'autres dossiers importants. C'est le cas en



matière d'habitat, avec un programme spécifique en cours d'élaboration et visant à améliorer l'offre ; c'est le cas avec le grand chantier qui s'annonce en matière de développement de la téléphonie mobile et des NTCl ; c'est le cas avec les programmes européens visant à favoriser l'insertion des personnes en difficultés ; etc.

"Les rencontres pour la Creuse" ont été riches et fécondes. Le chantier est ouvert.

## Social : solidarité et proximité

### Les Rencontres pour la Creuse

La Creuse est incontestablement marquée par le vieillissement de sa population. Les Creusois n'y perdent pourtant pas le sens de l'équilibre dans leur réflexion. Lors des "Rencontres pour la Creuse", les participants ont balayé le spectre le plus large des générations et souligné des problématiques communes aux anciens et aux plus jeunes pour mieux affirmer un projet social d'avenir porté par deux principes fondamentaux : solidarité et proximité.

Le travail de fond réalisé sur le terrain dans le domaine du maintien à domicile des personnes âgées a été unanimement salué. Les participants ont même formé le souhait que la Creuse bénéficie d'un label "département pilote" afin de pouvoir bénéficier d'aides de l'Etat et ainsi transformer le handicap du vieillissement de la population en atout. Ainsi a-t-il été question de développer des formations professionnelles dans le domaine de l'accompagnement à la personne, de penser les transports autrement en mettant en place des expériences de covoiturage en zone rurale (visites chez le médecin, marchés, manifestations diverses).

Ces propositions visent à soutenir toutes les initiatives qui garantissent les liens intergénérationnels. Plus largement,

toutefois, c'est la lutte contre l'éloignement géographique et l'isolement qui détermine les Creusois. Et cela concerne toutes les générations.

Il s'agit de se transporter là où l'activité se trouve (loisirs, formation, voir Boîte à idées, page 9), mais aussi d'amener au plus près des populations des services souples et adaptés (garde des enfants pour répondre au travail des mères en zone rurale). Il s'agit aussi d'embrasser toute la réalité éducative en se penchant sur les questions de la petite enfance et de la jeunesse, plus globalement de la famille. Car l'isolement et la ruralité ne protègent pas de certains fléaux (maltraitance, familles en difficultés, etc.). Mieux connaître les besoins de la population en créant un observatoire de l'enfance et de la famille, mettre en place des actions de partenariat pour aider au renforcement de la parentalité, rationaliser les ressources en matière d'accueil de petite enfance, lutter contre l'isolement et mieux connaître les attentes des jeunes : telles sont les missions assignées par le Schéma départemental Enfance Famille Jeunesse qui vient d'être adopté par le Conseil Général. Ce travail reste à faire. L'idée de le mener en partenariat avec les différentes institutions travaillant dans le domaine de la famille mais aussi avec le tissu associatif va dans le sens des préoccupations exprimées lors des "Rencontres pour la Creuse".



Les Creusois ont évoqué les problématiques de l'isolement pour toutes les générations.

## Economie : le Département, acteur du développement

### Les Rencontres pour la Creuse

Cela n'aura pas été la moindre des informations des "Rencontres pour la Creuse" : en matière d'accueil et de développement économique, le Conseil Général est considéré comme l'acteur institutionnel principal, l'élément fédérateur de toutes les énergies, le passage obligé vers un développement équilibré du territoire. Sa capacité d'intervention pour favoriser le montage de projets dans le maquis des aides diverses (Europe, Etat, Région, Département, Commune) est même jugée plus fondamentale que les aides directes qu'il pourrait accorder. Dans cette logique fédératrice, toutes les réunions ont appelé les responsables du Conseil Général à bâtir une véritable politique de communication pour la Creuse : dynamique mais aussi cohérente, tournée vers l'extérieur en vue d'accueillir de nouvelles populations, tout en assurant le retour de l'information vers les Creusois manifestement désireux de connaître leur destin et les moyens mis en œuvre pour le favoriser. Les participants aux "Rencontres pour la Creuse" ont évidemment reconnu à l'agriculture son rôle économique dans le département, et plus largement ses multiples

fonctions en matière d'aménagement du territoire. Le recentrage des aides départementales vers des démarches privilégiant l'installation de préférence à l'agrandissement (qualité, diversification), le soutien au développement de filières ou à la mise en réseau des acteurs sont considérés comme prioritaires.

Les Creusois ont toutefois exprimé une vision plus large du développement de leur territoire. Le logement, par exemple, est reconnu comme vital pour la réussite d'une politique d'accueil (la demande porte essentiellement sur la réhabilitation). En matière de développement économique, le Département est attendu dans un rôle d'ingénierie et d'aide au montage de projets pour favoriser l'implantation d'activités nouvelles. Toutefois, plusieurs autres actions ont été soulignées comme nécessaires : le soutien à la commercialisation et à l'export des entreprises

existantes, la mise en place de zones d'activités d'importance départementale sur les principaux bassins de vie creusois. En l'occurrence, il s'agirait pour le Conseil Général de contribuer à organiser l'offre économique sur le territoire départemental. C'est bien d'ailleurs dans ce sens que certaines décisions ont déjà été votées dans le cadre du budget 2002, qu'il s'agisse de l'aide directe à l'extension de la zone industrielle de Guéret pour l'implantation de l'usine AMIS ou de l'augmentation de 45% de l'aide départementale à l'immobilier industriel et artisanal.



AMIS à Guéret : en proposant des zones d'activités aménagées, la Creuse favorisera son développement.

# Offre culturelle : rompre l'isolement

Les  
Rencontres  
pour la  
Creuse

Se poser la question des initiatives culturelles, éducatives et sportives à développer dans le département, c'était incontestablement réfléchir au maintien de la vie sur le territoire creusois tout en favorisant l'accueil de nouvelles populations. Et se poser ces questions, c'était inévitablement se confronter au défi de l'isolement géographique. En dépit du constat positif fait sur la volonté départementale de favoriser l'accès à la culture, notamment des jeunes (actions collégiens au théâtre, collégiens au cinéma, collégiens au musée), l'isolement géographique reste un frein. Les participants aux "Rencontres pour la Creuse", s'inspi-



L'espace de l'Ecluse à La Souterraine : un outil de plus pour la diffusion de la culture sur tout le territoire.

rant de l'exemple donné par les antennes de l'Ecole Nationale de Musique, ont souhaité des opérations de délocalisation et de décentralisation de la culture, l'échelon intercommunal semblant le plus logique pour assurer l'accueil de telles initiatives.

Dans la même logique de rationalisation de l'activité culturelle sur le territoire départemental, les débats ont fait apparaître la nécessité de contrats de pays en matière d'aides à la programmation, dans le souci d'une répartition équilibrée et équitable de l'offre sur l'ensemble de la Creuse.

L'attachement au patrimoine et au paysage creusois est apparu comme un atout en terme de développement économique, touristique et culturel. Au-delà de la forte

mobilisation ressentie autour du PEP (pôle d'économie du patrimoine), la demande est forte concernant d'autres actions de valorisation (chemins ruraux, arbres, réhabilitation des voies ferrées désaffectées) ou le soutien de projets novateurs par les communautés de communes (projet de cirque miniature à La Souterraine, de Scénovision à Bénévent-l'Abbaye).

Le sport a également marqué les débats, même si les pistes de travail n'ont pas été clairement identifiées. Certaines disciplines sont maintenant reconnues comme contribuant à l'image touristique du département (VTT, moto, randonnée pédestre, équitation, canoë-kayak). Les participants aux "Rencontres pour la Creuse" expriment surtout une attente forte en matière de communication sportive du Département. Plus qu'un soutien aux sportifs de haut niveau, les Creusois souhaitent prioritairement la création d'un événement sportif fortement médiatique, d'envergure nationale, voire internationale.

## Cadre de vie : vite les NTCI

Les  
Rencontres  
pour la  
Creuse

L'attachement des Creusois à la notion de service public était connu bien avant "Les rencontres pour la Creuse". Les cinq soirées de novembre dernier ont servi à en rappeler l'importance dans un département à la démographie éparse. Il ne s'est pourtant pas agi de mener un combat d'arrière-garde mais de revendiquer, au contraire, un droit d'accès à des services aisément accessibles dans les zones urbaines. Cela a été particulièrement le cas de la téléphonie mobile et des NTCI (nouvelles technologies de la communication et de l'information). Tous les acteurs ont été unanimes à souligner l'urgence de doter le Département de moyens compétitifs, notamment pour soutenir le monde de l'entreprise, qu'il s'agisse de maintenir le tissu existant ou de favoriser l'accueil d'entreprises nouvelles. Face à la carence des opérateurs privés qui ne couvrent que la moitié du territoire creusois en matière de téléphonie mobile, le Conseil Général est interpellé pour intervenir au côté de l'Etat et des opérateurs afin de réaliser les investissements nécessaires (construction de pylônes - relais). En matière de NTCI et plus particulièrement de l'Internet à haut débit, l'attente est évidemment la même. En l'occurrence, le Département s'est engagé dans une démarche volontariste. Gestion départementale de la question de la téléphonie mobile, avec deux études

successives qui vont permettre de mettre sur pied un programme important d'implantation de pylônes - relais en 2003 afin d'accroître sensiblement la couverture du territoire. Gestion régionale de la question de l'Internet à haut débit, à travers l'adhésion au syndicat mixte DORSAL récemment installé et présidé par le député - maire de Guéret, Michel Vergnier.

Les autres équipements n'ont évidemment pas été absents des débats. Les moyens traditionnels de communication (route, rail) ont assez peu mobilisé, sinon pour dire l'impatience que soit achevée la mise à deux fois deux voies de la RN145 et prise en compte la dangerosité de la RN141.

Face aux restructurations des grands services publics (écoles, postes, Equipement), vécues comme des décisions unilatérales des administrations centrales, les participants aux "Rencontres pour la Creuse" en ont appelé au Conseil Général pour être une force de proposition, voire d'interposition, afin qu'une réflexion globale sur les services publics serve l'idée d'aménagement du territoire.

Les Creusois ont toutefois marqué leur défiance vis-à-vis de la notion de "Maison des Services Publics", avancée par l'Etat mais considérée comme une forme déguisée de désengagement par un transfert de compétences au Département. Désireux d'avoir plus d'informations sur les fonctions propres du Conseil Général et un lien renforcé avec celui-ci, ils lui préfèrent l'idée de "Maison du Département".

L'attente est forte en matière de téléphonie mobile. Le Conseil Général prépare un programme d'implantation de relais



### UNE BOÎTE À IDÉES

En quelques lignes, certaines des idées qui ont percé dans les différentes soirées des "Rencontres pour la Creuse". Liste non exhaustive mais qui témoigne de la richesse des débats.

**Un CTE à vocation sociale :** L'idée est novatrice. Un CTE (contrat territorial d'exploitation) à vocation sociale, destiné à trouver sa place à la fois dans le dispositif d'aide au maintien à domicile, à assurer une solidarité de proximité et une pluri-activité à ses membres.

**Une Maison de la Famille :** Face aux questions de la petite enfance, de l'adolescence et des familles en difficultés, la nécessité d'avoir des lieux d'écoute, de dialogue et d'aide a appelé à la notion de "Maison de la Famille". Une structure qui existe peut-être déjà à travers les UTAS (unités territoriales d'action sociale) réparties dans les principales villes du département et dont le Conseil Général entend réaffirmer le rôle de service de proximité.

**Le car du collège "pour tous" :** Sujet transversal, évoqué dans tous les ateliers : l'isolement géographique. Loisirs, formation professionnelle, démarches diverses : toutes les populations des zones isolées sont concernées et l'idée d'utiliser les transports scolaires à d'autres fins a régulièrement été émise. La réglementation ne le permet sans doute pas. Dans la même logique, l'idée d'une expérimentation en matière de covoiturage, voire de taxi collectif, a été évoquée.

**Avec le potentiel local :** Créer des classes culturelles et artistiques comportant des options variées à partir du potentiel local : tapisserie d'Aubusson, Centre d'Art contemporain de Vassivière, Festival du Conte, Patrimoine, etc.

### POUR EN SAVOIR PLUS

Chacune des cinq soirées des "Rencontres pour la Creuse" proposait d'aborder les quatre grands thèmes de la manière suivante : dans différents ateliers auxquels les participants s'étaient préalablement inscrits ; puis au cours d'une assemblée plénière qui était l'occasion de rendre compte des travaux des ateliers et d'ouvrir le débat à ceux qui n'avaient pas pu y participer en première partie de soirée. Ces "Rencontres pour la Creuse" ont fait l'objet d'un travail de synthèse traduit par l'édition d'un document reprenant interrogations et propositions. On peut le consulter au Conseil Général ou se le procurer en adressant sa demande à :

Monsieur le Président du Conseil Général de la Creuse, Hôtel du Département, BP 250, 23011 GUERET Cedex.

L'étang des Landes possède une flore et une faune exceptionnelles en Limousin. Mais la richesse de ce site propriété du Conseil Général depuis 1995 est encore inexploitée. Des travaux d'entretien viennent d'être réalisés. Un projet de plus grande envergure est en gestation. Où l'esprit de concertation ouvre la voie vers une harmonieuse cohabitation entre activités traditionnelles, développement du tourisme et préservation de l'environnement.



## ETANG DES LANDES

# La concertation au chevet d'un trésor

10

À quelques coups d'ailes de cet îlot sédimentaire – un des tous derniers de la région – où faune et flore jouent l'exception à foison, l'organisation du territoire par l'homme est omniprésente. L'étang des Landes, c'est une perle sauvage dans l'écrin du bocage creusois.

Havre de paix pour d'innombrables variétés d'oiseaux et quantité d'autres espèces animales, terreau d'une flore à la richesse exceptionnelle, le site est depuis longtemps inscrit dans la mémoire collective creusoise comme un élément de son patrimoine. Depuis que le seigneur de Lussac Joseph Detianges (ou de Thianges) en commanda la création, en 1684.

Aujourd'hui et depuis plus de 300 ans, la nature fait son chemin presque seule. Si près de l'activité des hommes – la RN 145 n'est qu'à 4 km à vol d'oiseau – sa préservation relève presque du miracle. La richesse faunistique et floristique de l'étang des Landes vit sous une double menace : l'envahissement du site par des saules au détriment de la végétation aquatique classique (joncs) ; la fermeture de certains espaces par l'envasement et l'extension de massifs pré-forestiers qui affecte certaines espèces de l'avifaune (oiseaux).

Entre son acquisition par le Conseil Général en 1995 et aujourd'hui, le site n'a évidemment pas perdu tout son charme ; les équilibres fragiles de son écosystème n'ont pas été rompus irrémédiablement. Mais il s'est passé sept ans. Et l'engagement stipulé dans l'acte de vente de l'étang des Landes d'en "assurer la préservation et la gestion dans l'intérêt collectif" reste à concrétiser.

### Un vrai projet dans la concertation

Lancée seulement fin 2000, la constitution d'un dossier scientifique nécessaire pour obtenir le classement de l'étang en "réserve naturelle" – avec ce qu'un tel classement recouvre de financements de l'Etat en investissement comme en fonctionnement – pourrait aboutir en 2003. La récente visite du rapporteur désigné par le CNPN (conseil national de protection de la nature) a permis de revoir certains points concernant le projet de décret et le périmètre de la réserve naturelle.

Quelques travaux d'entretien ont bien eu lieu entre 1999 et aujourd'hui, dont les plus récents ont été conduits au printemps de cette année (démolition de hangars à bateaux et de pergolas, réfection d'une passerelle en rondins de chêne devenue dangereuse, etc.). On est encore loin des ambitions justifiées par la qualité exceptionnelle du site : "L'étang des Landes a tout pour être l'emblème de l'environnement préservé de notre département", résume Jacky Guillon, vice-président du Conseil Général chargé de l'Environnement.

L'acquisition de l'étang des Landes était une chose, sa gestion et sa valorisation une autre. Le Conseil Général a lancé une véritable concertation avec les élus locaux, les associations habilitées à gérer la pêche et la chasse, etc. L'objectif est de mettre sur pied, en partenariat, un vrai projet, appuyé sur une véritable étude d'aménagement du site. En attendant, d'autres travaux sont prévus pour cette année, dont la restauration de l'anguillère dans le cadre



du PEP (pôle d'économie du patrimoine). Ce joli bâtiment couvert de tuiles couvert de tuiles plates bien intégré dans le paysage local a surtout

vocation à prendre place dans un programme d'aménagement ambitieux et harmonieux, où tourisme et pédagogie de l'environnement, activités traditionnelles (chasse, pêche), randonnées et observation de la nature pourront cohabiter sans attenter à l'intégrité de l'étang des Landes.

### Propriétaire depuis 1995

Le Conseil Général de la Creuse est propriétaire de l'étang des Landes depuis 1995.

L'opération s'élevait à 4,2 millions de francs. Le Conseil Général avait prévu un plan de financement qui ne l'engageait qu'à hauteur de 0,5 MF. Finalement, cette opération n'a bénéficié que de 840.000 F du programme PDZR.

Le Conseil Général a dû financer le reste de l'opération : 2.360.000 F par la taxe départementale sur les espaces naturels sensibles, 1 MF sur ses fonds propres.

11

### L'étang des Landes en bref

**Un site exceptionnel.** L'étang des Landes occupe la partie sud-est du bassin de Gouzon, à 400 mètres d'altitude, au pied du massif de Toulx-Sainte-Croix. Le bassin de Gouzon se singularise par la nature sédimentaire, datant du tertiaire, de ses sols à texture sableuse et/ ou argileuse très favorables à la création d'étangs.

L'étang des Landes est un des derniers îlots sédimentaires de la région Limousin. Autour de ses 102,5 hectares d'eau, il présente le développement d'une flore originale qui justifie sa reconnaissance en ZNIEFF (zone naturelle et écologique faunistique et floristique) en 1982. Sa richesse en matière avifaune a entraîné sa reconnaissance en ZICO (zone d'intérêt communautaire pour les oiseaux) en 1989.

**Des espèces rares.** La flore de l'étang des Landes est d'une richesse exceptionnelle, avec la présence de 5 espèces végétales protégées au plan national, dont *Luronium natans*, 6 espèces protégées au plan régional et plusieurs autres espèces rares (8) peu communes au niveau départemental ou régional.

Sa faune est à la même mesure. L'avifaune (oiseaux) est particulièrement bien représentée avec pas moins de 212 espèces observées, dont 127 espèces nicheuses. Parmi ces dernières, plusieurs sont remarquables (47), auxquelles il faut ajouter 33 espèces remarquables non nicheuses. L'étang des Landes recèle 65% des espèces de la Directive Oiseaux présentes en Limousin.

Plusieurs insectes participent également à la richesse du site : 2 papillons protégés, dont *Euphydryas aurinia*, et 1 espèce remarquable et caractéristique (*Heteropterus morpheus*) ; 9 espèces remarquables de coléoptères ; 22 espèces d'orthoptères, dont 1 espèce remarquable dans les zones humides en régression un peu partout en France, *Pteronemobius heydeni* ; en outre, on note environ 100 espèces d'araignées, 22 espèces de mammifères (notamment la loutre et plusieurs espèces de chauves-souris), 2 espèces de reptiles et 1 amphibien, le triton crêté.

**Un calendrier.** En 1995, l'étang des Landes est racheté par le Conseil Général à son propriétaire. Fin 2000, le Conseil Général lance avec la contribution de la DIREN, la constitution du dossier scientifique nécessaire dans le cadre de la procédure de classement du site en "réserve naturelle".

Le comité permanent du CNPN (conseil national de protection de la nature) approuve la démarche engagée et donne un avis favorable à l'engagement de la procédure de classement le 21 septembre 2001. L'examen complet du dossier de classement en "réserve naturelle" devrait avoir lieu d'ici l'été 2002. Il permettrait de lancer les consultations locales et l'enquête publique, pour déboucher sur un classement par décret envisageable dans le courant 2003.

## Et aussi...

### INTERNET : COLLEGES PILOTES

Quatre collèges creusois (Aubusson, Martin Nadaud à Guéret, Dun-le-Palestel et Bourganeuf) vont expérimenter un programme d'assistance aux devoirs via Internet au cours de la fin de l'année scolaire.

Ce programme est une première nationale lancée par les éditions Magnard. Via une connexion au site "exam.fr", il permet aux élèves et à leurs enseignants de disposer d'une importante base de données de fiches de cours et de révision de la sixième à la troisième.

Le Conseil Général a décidé de financer cette opération pilote qui concernera 1.490 élèves, leurs 153 enseignants et documentalistes, pour un montant de 10.471,19 € couvrant tous les frais de mise en place, de maintenance et d'accès au site depuis n'importe quel ordinateur de l'établissement.

### LA COURTINE : GENDARMERIE "NEW LOOK"

Les travaux de réalisation d'une nouvelle gendarmerie à La Courtine avancent nettement. Cette opération conduite par le Conseil Général de la Creuse va permettre à la brigade de gendarmerie de disposer de locaux et de six logements incomparables sur le territoire départemental.

Ce chantier, voté pour un montant de 1.265.325 €, coûtera finalement 1.043.042 €. L'Etat apporte une aide de 140.291,21 €. Les travaux ont débuté le 20 juin 2001 ; ils devraient s'achever cet été.



## TRANSPORTS SCOLAIRES

# Les gestes simples de la sécurité

Le Conseil Général vient d'organiser cinq opérations d'éveil à la sécurité dans les transports scolaires en direction des élèves de sixième.



Au contact de la réalité du car, avec les consignes d'un agent du service des Transports du Conseil Général.

c'est rarement sur la route que se produit le drame ; c'est juste avant ou juste après le transport. En général, la cause des accidents les plus graves est l'imprudence des élèves au point d'arrêt du car, à sa montée ou à sa descente.

La sécurité des enfants transportés est un souci permanent du Conseil Général. Le 23 octobre dernier, dans le cadre de la "Semaine de la Sécurité routière", 25 cars assurant la desserte des lycées avaient été habillés de bandes réfléchissantes blanches qui permettent d'identifier le véhicule à 500 mètres et d'estimer son gabarit de manière immédiate ; ce procédé devrait être étendu à l'ensemble du parc réservé au transport scolaire dans les années à venir. Mais le Conseil Général conduit aussi

des opérations de sensibilisation directes. C'est ainsi que près de 400 élèves de 6ème de cinq collèges creusois ont été visités, entre décembre et avril, à Bourganeuf, Boussac, Felletin, Ahun et La Souterraine.

Ces opérations se déroulent en deux phases : une phase théorique au cours de laquelle sont expliquées les différentes étapes du transport (attente et montée dans le car, transport, descente du car) avant la projection d'une cassette reprenant tous ces éléments ; une phase pratique "au contact du car", avec des exercices d'évacuation rapide et même la mise en scène du désordre et de ses conséquences possibles.

Lors de ces cinq journées, on n'a évidemment relevé aucun blessé, juste quelques "frayeurs pour rire" ; et pour mieux comprendre.

Au cours des trois premiers mois de l'année scolaire 2002/2003, tous les collèges du Département seront concernés par de telles opérations de sensibilisation.

Chaque jour, 300 véhicules parcourent une moyenne de 28.000 km répartis en 450 circuits sur les routes de la Creuse. Cette noria est placée sous la responsabilité du Conseil Général. Responsabilité est bien le mot

puisque'il s'agit d'assurer le transport de quelque 8.000 élèves entre leur domicile et leur établissement scolaire. Si l'autocar est de très loin le moyen le plus sûr pour se rendre en classe, l'accident est une variable qu'on ne peut jamais écarter. Paradoxalement,

## ROUTES

# On commence par la digue

Premier chantier du programme routier d'intérêt départemental 2002 : la consolidation de la digue de La Chapelle Saint-Martial.

La RD 13 serpente gentiment de Pontarion à Ahun. Ce n'est pas l'axe le plus fréquenté du département mais son utilité pour tisser du lien au cœur de la Creuse ne fait pas de doute non plus. Surtout, cette route vivait sous la menace d'une digue fragilisée par le temps.

Les études géologiques menées sur la stabilité de la digue de l'étang de La Chapelle Saint-Martial, un des plus anciens du département, avaient débouché sur un diagnostic clair : "en limite". Le risque de rupture de la digue était bien réel.

Le chantier, inscrit au rang des priorités du programme routier d'intérêt

départemental 2002, se déroule en deux temps.

La première phase a consisté à réaliser un bassin de décantation pour permettre la vidange de l'étang, fin 2001. Le lycée agricole d'Ahun, gestionnaire de l'étang, a procédé à la pêche ; depuis, l'étang est vide.

Durant le mois de mai et jusqu'à la mi-juin, une deuxième phase de travaux va concerner directement le renforcement de la digue : réfection et allongement de l'ouvrage de vidange (béton armé), auxquels s'ajoutera la création d'une nouvelle pêcherie au bout de l'ouvrage.

La remise en eau de l'étang pourra alors se faire progressivement, avant

que la RD 13 ne soit fermée à la circulation le 8 juillet pour l'ultime tranche de travaux.

Là, tandis que trois ouvrages de trop-plein seront refaits à leur tour, d'importants travaux de terrassement permettront à la fois d'élargir la base de la digue et de réaliser une nouvelle route. La RD 13 pourra alors rouvrir à la circulation aux alentours du 15 août, au bout d'un chantier qui aura coûté quelque 270.000 €.

La circulation sur la RD 13 sera coupée le 8 juillet, pour l'ultime phase des travaux de renforcement de la digue de l'étang de La Chapelle Saint - Martial.



## Et aussi...

### TOURISME : DES RETOURS

La campagne d'image du Comité départemental du Tourisme menée dans le métro parisien et dans plusieurs grands titres de la presse nationale aura fait beaucoup parler de la Creuse. Et les premiers retours sont plutôt encourageants.

Mi - avril, c'est-à-dire moins de trois semaines après la fin de la campagne, plus d'un millier de coupons réponses demandant de la documentation sur le département était parvenu au CDT. Parallèlement, un millier de demandes spontanées sur la Creuse avait été enregistré. Et ça continuait...

Il est encore tôt pour tirer les conclusions d'une saison touristique qui n'a pas encore commencé. Disons qu'elle s'annonçait bien avant la campagne (taux de réservations de gîtes nettement en hausse par rapport à 2001) ; et que la campagne n'a manifestement pas freiné son élan...



### EQUAL : ECHANGE D'EXPERIENCES

"Constituer un laboratoire de pratiques innovantes et transnationales pour lutter contre les discriminations de toutes natures et contribuer à la création ou à la consolidation d'emplois", telle est la vocation du programme européen EQUAL. La Creuse y a confirmé sa candidature. 21 actions destinées à rompre l'isolement lié à la ruralité constituent le volet national ; 6 actions constituent le volet transnational caractérisé par une coopération avec la Députation provinciale de Teruel (Espagne) et la commune de Sant Antioco (Sardaigne, Italie).



La Tuilerie de Pouligny est un des sites creusois où le travail de restauration du patrimoine est le plus visible. Le protocole de décentralisation culturelle pour lequel la candidature du Conseil Général de la Creuse a été retenue permettra de structurer la politique départementale en matière de patrimoine.

## DECENTRALISATION

# 20 ans, le bel âge

20 ans, le bel âge. Celui du Conseil Général dans sa deuxième vie, celle d'après la décentralisation. Le processus enclenché par la loi du 2 mars 1982 est toujours en cours et le Département, échelon proche de la réalité locale, prend toujours plus de responsabilités.

14

A voir 20 ans, c'est avoir l'âge de réfléchir à ce qu'on a déjà fait tout en ayant l'énergie de se projeter dans l'avenir. La décentralisation a 20 ans ; c'est une jeune femme qui a beaucoup donné et reste prometteuse. Que n'a-t-elle pas déchaîné de passion au moment de sa naissance ? Une gestation parlementaire de sept mois, parfois houleuse, 108 articles pour écrire l'acte de naissance d'une loi qui porte le nom emblématique de son père, ministre de l'Intérieur de l'époque : "loi Defferre".

Ce texte, qualifié de "révolution tranquille", a bel et bien écrit une page de l'histoire des institutions françaises, en abolissant la tutelle de l'Etat sur les collectivités locales. Qui se souvient, aujourd'hui, que les départements créés en 1790, à peine renforcés par le Consulat en 1800 puis en 1871, vivaient sous la tutelle du Préfet ?

Dans la France du jacobinisme, cette tradition centralisatrice dont Colbert et Napoléon 1er n'ont pas été les moins ardents architectes, la loi du 2 mars 1982, complétée depuis par une kyrielle d'autres textes (voir par ailleurs), était un tour de force. Elle a totalement changé le paysage institutionnel en faisant des régions et des départements des collectivités territoriales de plein exercice, qui élaborent et conduisent leur budget, lèvent l'impôt.

Depuis 20 ans, dans notre département comme partout ailleurs, la décentralisation a permis de rendre les décisions plus proches des usagers, plus équitables. Pourtant, à 20 ans, on n'a pas encore tout fait connaître de sa vraie nature. Tout le monde ne sait pas forcément que c'est le Conseil Général qui s'occupe des questions d'adoption ou d'agrément des

assistantes maternelles, qui assure le fonctionnement des collèges (entretien, constructions), qui gère les transports scolaires ou encore les questions de remembrement. Sans parler des routes : les communales aux communes, les départementales aux départements, les nationales à l'Etat...

### Décentralisation culturelle : la Creuse retenue pour le patrimoine

Le paysage de la décentralisation est en constante évolution. C'est ainsi qu'on été initiés des partenariats nouveaux en matière culturelle. Et la bonne nouvelle est venue tout récemment : l'acceptation par le ministère de la candidature de la Creuse pour être chef de file dans le cadre d'un protocole de décentralisation culturelle concernant le patrimoine. Initiée par le Conseil Général, cette expérimentation de trois ans va réunir l'Etat (Direction régionale des affaires culturelles), le Conseil Régional, les Communautés de Communes de la Creuse, le Syndicat mixte de Millevalches, le SYMIVA (gestionnaire du lac de Vassivière) et le futur Parc naturel régional (PNR) de Millevalches.

Il s'agira de réaliser un inventaire du patrimoine creusois au sens le plus large (patrimoine bâti, ethnologique, des savoir-faire, des sites archéologiques), en tout cas dans tout ce qu'il représente d'attrait pour les populations et les touristes accueillis dans le département.

Ce travail permettra de classer des zones et des thèmes jugés prioritaires pour le développement de la Creuse, les conditions de la coproduction financière entre les différents parte-

naires et le mode de traitement et de valorisation des sites et édifices choisis. Le protocole de décentralisation culturelle sera le prolongement de l'action entreprise par le PEP (Pôle d'économie du Patrimoine) et concrétisée par la création, le 1er janvier 2002, d'un Service du Patrimoine au Conseil Général. L'objectif du Département est de pouvoir offrir les moyens d'un centre de ressources départemental à tous les acteurs du patrimoine. Le Conseil Général prévoit aussi que les contrats de développement qu'il signera avec les Communautés de Communes à partir de 2003 comporteront un "volet patrimoine" (inventaire, restauration, valorisation). Il s'agit de mettre le plus possible en cohérence l'ensemble des projets qui pourront voir le jour dans le département. Plus près du terrain, ce n'est rien d'autre que l'esprit de la décentralisation. ■

## Les grandes dates

**1982.** La loi du 2 mars, relative aux droits et libertés des communes, départements et régions, fait du Département une collectivité territoriale de plein exercice. La tutelle exercée par l'administration préfectorale depuis la création des départements en 1790 est supprimée. Les élus sont dotés de nouvelles responsabilités ; désormais, le Président du Conseil Général détient le pouvoir exécutif, assure la préparation et la mise en œuvre du budget de son Département.

**1983 - 1986.** La loi du 7 janvier 1983 est la première d'une longue série de textes (30 lois, 130 actes réglementaires) précisant la répartition des compétences entre les collectivités territoriales et l'Etat. Le Conseil Général se voit ainsi attribué des compétences dans les domaines suivants : 1983, protection maternelle et infantile, financement du remembrement ; 1984, action sociale et santé, transports scolaires ; 1985, fonction-

nement des collèges (écoles pour les communes, lycées pour les régions). Parmi tous ces textes, on notera la loi du 29 décembre 1983 sur les relations financières entre l'Etat et les collectivités territoriales. En créant un système de dotations (équipement, fonctionnement, etc.), l'Etat inscrit un droit des collectivités territoriales à disposer de certaines ressources financières et met ainsi fin au mécanisme de la seule subvention.

**Depuis.** D'autres textes poursuivent le mouvement décentralisateur en précisant les attributions des collectivités territoriales. Parmi les textes les plus récents, on notera la loi contre les exclusions du 29 juillet 1998 qui complète les compétences du Département dans le domaine social (logement, insertion, etc.) ; la loi du 20 juillet 2001 instituant l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) pour les personnes âgées dépendantes ; enfin la loi du 27 février 2002 sur la démocratie de proximité.

## Et aussi...

### CREUSE - RÉUNION : UNE SIGNATURE EN JUIN

Une délégation creusoise s'est rendue à l'île de la Réunion du 28 mars au 5 avril. Conduite par André Mavigner, vice-président, et composée de fonctionnaires du Conseil Général et de représentants d'organismes partenaires (Conseil Régional, Chambre de Commerce, Chambre de Métiers, Jeunesse et Sports, Université de Limoges, CFPPA d'Ahun, Cercle des Amitiés Créoles de la Creuse), cette mission avait pour objectif de préparer la signature officielle d'une convention de coopération liant les départements de la Creuse et de la Réunion, ainsi que les conseils régionaux du Limousin et de l'île.

Entre les deux départements, les contacts avaient été renoués ces derniers mois (voir Le Magazine de la Creuse de mars - avril) afin d'aller au-delà des seules intentions et de conclure un véritable partenariat. Entre la Creuse qui se positionne comme terre d'accueil et la Réunion désireuse d'aider ses jeunes à la mobilité dans le cadre de parcours de formation et d'insertion professionnelle, les pistes de travail sont nombreuses. Elles ont été approfondies lors de ce séjour, au cours de nombreuses séances de travail. Une série d'actions liées à la qualité de l'accueil (logement, actions sociales, animations des réseaux associatifs et administratifs) ont été validées par les partenaires réunionnais. De même, il est prévu de développer des partenariats permettant l'accueil d'adultes à partir d'emplois ciblés à La Réunion ou en Limousin, dans les secteurs du patrimoine, de l'élevage bovin et de l'aquaculture. Enfin, les deux universités ont prévu de travailler ensemble, notamment dans les secteurs de l'environnement et du droit au sport.

L'ensemble de ce travail n'aurait pu se réaliser concrètement sans l'action fédératrice du Cercle des Amitiés Créoles de la Creuse. Particulièrement impliquée dans l'accueil des jeunes et dans la diffusion culturelle créole, cette association est à l'origine du partenariat entre les deux territoires.

Début juin, tous ces projets se concrétiseront par la signature officielle d'une convention entre les départements de la Réunion et de la Creuse et les régions de la Réunion et du Limousin, représentés par leurs présidents respectifs.

15

Au cœur du Plateau de Millevaches, immergée dans le gisement de la forêt limousine, Ambiance Bois écrit depuis 14 ans une histoire défiant les lois de l'orthodoxie économique. Productivité et flexibilité ne sont pas des mots proscrits ; la vingtaine de membres de cette SAPO (société anonyme à participation ouvrière), statut juridique rare, s'appliquent juste à leur donner un autre sens. Non sans humour.

# AMBIANCE BOIS ou l'art de travailler pour vivre

" Ici, les gens achètent autant du lien que du bien". Cette formule, Rémy Cholat y tient. Moins parce qu'elle est de lui que parce qu'elle recouvre tout ce qui unit les acteurs d'Ambiance Bois depuis le début de cette aventure particulière.

Ambiance Bois est ce qu'on appelle une SAPO. Une société anonyme à participation ouvrière. C'est un statut juridique rare (une quinzaine d'entreprises en France) puisé dans une loi de 1917. C'est aussi un état d'esprit. Quelque chose aux confins de l'anarcho-syndicalisme et du mouvement coopératif qui anima la Creuse de Pierre Leroux, au XIXème siècle. Aux origines, en 1988, ils étaient six amis de la région parisienne. Six jeunes hommes et femmes dont la solidarité s'était forgée dans la pratique du scoutisme protestant et le partage de convictions : rebelles à l'aliénation par le travail et désireux de tracer eux-mêmes leur ligne de vie. Travailler oui, ensemble et autrement. Ailleurs, forcément.

Le champ du possible s'est élargi lorsque deux d'entre eux ont découvert le Plateau de Millevaches lors d'un déplacement avec un professeur. "L'idée a été d'utiliser une ressource locale. Cela a été le bois. Au départ c'était une envie, pas une compétence. Aucun des six de départ n'y connaissait rien, tous se sont formés".

"On ne rejette pas la productivité, on la gère"

Quatorze ans après, ils sont une vingtaine. Ils sont venus d'ailleurs, à l'exception d'un seul natif du Limousin. Des "néos", même si certains sont dans la région depuis plus de 20 ans. "Mais ça n'a pas été un problème. D'abord, c'est complètement l'histoire du Plateau. Ensuite, on a trouvé à Faux-la-Montagne des élus et des gens qui se sentent totalement responsables de leur territoire et de son avenir. Alors ils ont laissé tenter l'aventure".

Une vingtaine, tous imprégnés de l'histoire partagée par les

pionniers. La question de la survie de l'entreprise s'est réellement posée une fois, au début. Les six du départ ont accepté de travailler sans salaire, pour sauver le rêve. "Aujourd'hui, s'il faut travailler 45 heures payées 35 pour sauver la boîte on le fera. Ou on dira ça ne vaut plus le coup. Mais on choisira ensemble".

Une vingtaine, c'est plus de 300 % d'augmentation des effectifs en 14 ans ! Dites-le comme ça et même les scies en riront dans les ateliers. "L'augmentation des effectifs, c'est d'abord une suite de rencontres. À chaque fois, la question est de savoir quel chiffre d'affaires on pourra générer afin d'atteindre notre seul objectif : nous permettre de vivre. Mais ce n'est pas l'ambition d'un chiffre d'affaires qui provoque le recrutement. En fait, on ne rejette pas la productivité, on la gère". Ils la gèrent en manipulant des "gros mots" comme polyvalence et flexibilité. "On est une entreprise idéale pour le MEDEF". Clin d'œil provoc', on ne se refait pas. La polyvalence et la flexibilité sont, en fait, au seul service de la solidarité et de l'indépendance.

Du sciage à la construction de maisons en bois, en passant par la fabrication de parquet ou de literie, tout le monde touche à tout, sans recours aux intermédiaires. C'est le slogan d'Ambiance Bois : "De l'arbre à la maison". On n'oublie ni la commercialisation, ni la comptabilité. Il y a même un PDG, parce qu'il en faut un, qui met aussi le nez dans les copeaux.

Tout le monde touche à tout au même tarif : "Un SMIC amélioré, sur la base de 35 heures et de la semaine de 4 jours". Principe de base : le temps choisi, plein, partiel ou variable. Ils sont une vingtaine pour un équivalent de 13 temps pleins. "C'est une difficulté pour les plannings de travail, mais ça se gère". S'ajoutent une pause rémunérée d'une demi-heure par jour, une pause de lundi matin pour débattre des choix pratiques et une réunion mensuelle pour faire le point de la marche de l'entreprise. Même avec la flexibilité admise par principe de solidarité, pas sûr que le MEDEF serait preneur. Le groupe d'Ambiance Bois n'est d'ailleurs pas "vendeur" de

son modèle. Il le vit, il en vit, c'est déjà beaucoup. Il prouve juste qu'il est possible de faire "autrement". En refusant toutes les formes de dictature : celle du patronat comme celle du prolétariat. En n'acceptant pas plus celle du "client - roi". "Le client sait ce qu'il vient chercher chez nous : un produit fabriqué sur place avec du bois de la forêt locale et par des gens vivant ici. Tout doit correspondre à l'équilibre que nous recherchons : faire vivre les gens qui travaillent à Ambiance Bois, renouveler le matériel".

Tout doit correspondre à la réalité d'une entreprise où la nécessaire solidarité n'étouffe pas l'indépendance: "Si certains d'entre nous veulent arrêter, il nous faudra moins produire. Nous envisageons autant la décroissance que la croissance d'activité. Il y a tout ça derrière la relation que nous établissons avec le client. C'est un rapport d'égalité. Notre travail représente un temps, vaut un prix".

Certains diraient qu'à Ambiance Bois, le client achète autant du lien que du bien...

Ambiance Bois compte une vingtaine de "salariés - associés" qui travaillent sur le principe du temps partagé et choisi.



## PETIT PATRIMOINE

# "Non protégé" officiellement À restaurer amoureusement

On l'appelle le "petit patrimoine". Petit, mais tellement riche de sa diversité, tellement porteur de notre mémoire collective que l'oublier serait perdre un peu de nous-mêmes.

**A**u détour d'un virage un lavoir, une fontaine, un puits, une croix ou une cabane de berger. Abords dégagés, édifices remodelés, rafraîchis, réhabilités. Nouvelle jeunesse et séduction : juste un regard en passant, quelques secondes, c'est tout un monde. C'est autre chose, alors, le paysage.

Cette métamorphose, le Pays de Guéret - Saint-Vaury a été le premier à s'y employer collectivement. On en trouve des traces de Sainte-Feyre à Saint-Vaury ou à Jouillat. Le Pôle d'Économie du Patrimoine (PEP) de la Creuse était de ce coup gagnant.

Le PEP avait proposé de lancer une autre étude de restauration architecturale et paysagère de 24 sites de patrimoine rural non protégé, regroupés au sein de trois structures intercommunales de développement local : l'ADHMC (association de développement de Haute - Marche Combraille), la charte Creuse - Thaurion - Gartempe et l'ADPBC (association de développement du Pays de Bonnat - Châtelus - Malvaleix).

Cette étude, financée par l'Association des Maires qui présidait alors aux destinées du PEP de la Creuse, arrive à

**24 sites vont bientôt bénéficier de fonds du Contrat de Plan Etat - Région et du Conseil Général.**

son terme. Sous d'autres cieux, puisque depuis sa création en janvier 2002 le Service du Patrimoine du Conseil Général de la Creuse remplit les missions du PEP. Sous d'autres cieux mais dans la continuité d'une action cohérente.

Tant le travail d'inventaire que les projets de restauration (croquis, descriptifs et estimatifs des travaux) ont été réalisés selon une méthodologie de la DRAC (direction régionale des Affaires culturelles), condition sine qua non pour rendre les projets éligibles à un financement de 50% par le contrat de plan Etat - Région. Du sérieux, donc, auquel le Conseil Général apporte sa contribution à hauteur de 12,5%.

## Logique intercommunale

Il restera 37,5% du coût hors taxes des travaux à la charge des communes concernées et/ou des structures intercommunales dont elles sont membres. Toutes seront informées dans les prochains jours du résultat de ce travail et elles pourront se déterminer à engager les travaux.

Toutes ont d'ailleurs été associées à un moment ou à un autre au travail. Elles ont choisi elles-mêmes le ou les sites qu'elles souhaitent voir mis à l'étude. Le choix devait simplement respecter un certain nombre de critères objectifs : relever du domaine public, être site non protégé, représenter un intérêt architectural, susciter un projet de valorisation, être accessible et faire l'objet d'un inventaire selon la méthodologie de la DRAC.

Comme pour l'expérience du Pays de Guéret - Saint-Vaury, l'opération s'est appuyée sur une logique intercommunale. La valorisation touristique des sites se traduira, en effet, par la réalisation d'une signalétique et l'édition de livrets collectifs.

Le visiteur, au détour d'un virage, pourra alors découvrir de nouveaux trésors. Et, livret en main, pousser un peu plus, peut-être, sa curiosité du pays creusois. ■



Le petit patrimoine est souvent à portée de regard, mais pas forcément visible avant sa restauration, comme cette cabane de berger de Fransèches.

## 24 sites revisités

Les interventions du paysagiste Alain Freytet, qui a réalisé l'étude architecturale et paysagère de la mission "patrimoine rural non protégé", ont concerné 24 sites répartis en trois structures intercommunales, soit 19 communes.

**Secteur ADHMC (association de développement Haute - Marche Combraille) :** Lioux-les-Monges, four à pain ; Fontanières, fontaine Saint-Blaise ; Chambon-sur-Voueize, croix et pierre des Morts ; Lupersat, ensemble fontaine et lavoir ; Sermur, ensemble fontaine, lavoir et abreuvoir ; Mainsat, lavoir et fontaine ; Lussat, anguillère à l'étang des Landes ; Saint-Loup, fontaine.

**Secteur ADPBC (association de développement du Pays de Bonnat - Châtelus-Malvaleix) :** Bonnat, fontaine, lavoir et croix ; Genouillac, puits ; Jalesches, fontaine et lavoir ; Roches, fontaine et lavoir ; Clugnat, lavoir ; Chambon-Sainte-Croix, fontaine et oratoire ; La Forêt-du-Temple, croix.

**Secteur CIATE (charte Creuse - Thaurion - Gartempe) :** Fransèches (Masgot), cabane de berger, chanvrière, cressonnière, piliers de chez Lurgeaud, abreuvoir ; Fransèches (La Roche), fontaine et lavoir ; Sous-Parsat, fontaine, lavoir et abreuvoir des Treize Vents, fontaine, lavoir et abreuvoir du Pont ; Chamberaud, fontaine et lavoir sur ruisseau.

## Et aussi...

**REEDITION:  
"HISTOIRE DE LA MARCHÉ"**

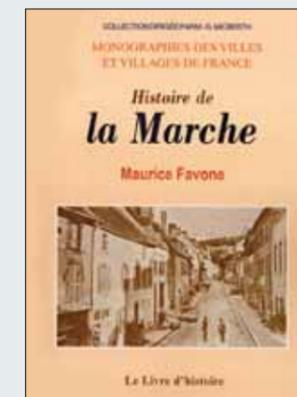
"Le livre d'histoire" vient de rééditer, dans le cadre de sa collection "Monographies des villes et villages de France", l'ouvrage "Histoire de la Marche" qui parut en 1938. Plus de 350 pages composent cette somme que son auteur, l'historien creusois Maurice FAVONE (1906-1941), voulait présenter non "pas comme une histoire complète, mais plutôt comme une esquisse historique". Résultat d'études personnelles et d'un important travail d'archives, "Histoire de la Marche" propose nombre d'informations inédites à l'époque soulignant les singularités marchaises : l'enracinement du culte païen dans la région, le goût du voyage et de

la liberté des Marchois, leur adhésion et leur participation à la Révolution. L'auteur fait aussi revivre des personnages célèbres et d'autres moins mais qui, à ses yeux, méritent tout autant la postérité.

"Histoire de la Marche", 362 pages, 53€, tirage limité et numéroté.

Renseignements :

"Le livre d'histoire", 17 rue de la Citadelle, 02250 Autremencourt (tél. : 03.23.20.32.19).



**"LA PIERRE DANS TOUS SES ETATS" À MASGOT**



Traditionnel rendez-vous pour les amateurs de taille de pierre, l'exposition "La pierre dans tous ses états" est ouverte au village de Masgot, à Fransèches. Cette

exposition comprend deux parties : l'une pédagogique, l'autre consacrée à l'exposition vente de sculptures réalisées par des artistes locaux.

Entrée gratuite. Renseignements sur les horaires au 05.55.66.98.88.



## Et aussi...

## DRÔLES DE LOCATAIRES



Humour noir, silences, bruitages. Un monde étrange et fantastique peuplé de marionnettes. La compagnie "Les Locataires" nous invite à découvrir nos vies si simples qu'elles en sont parfois prisonnières, avec pour seule ouverture au monde "la télé". Séance d'introspection collective programmée à l'Espace Fayolle, à Guéret, le mardi 14 mai, à 20 h 30 (entrée 13,80 € ; tarif réduit 10,70 € ; réservations à l'Espace Fayolle, 05.55.52.96.35).

NETI – NETI SOLO :  
LIRE À CORPS OUVERTS

Sur une chorégraphie signée Paco Décina, un duo donne vie à une danse dépourvue d'effets poussant jusqu'à l'ultime le dépouillement, pour mettre en avant le corps sculptural magnifié par la lumière. On pourra lire à corps ouverts le jeudi 16 mai, à 20 h 30, au théâtre Jean Lurçat d'Aubusson (tarifs de 12,2 € à 1,52 € ; réservations au théâtre Jean Lurçat, 05.55. 83.86.87).

CARTE BLANCHE  
À L'ACADÉMIE  
THÉÂTRALE DE L'UNION

Le Centre dramatique national – Théâtre de l'Union a inscrit dans son projet artistique la réalisation d'un centre européen de formation de jeunes comédiens. Cette formation en alternance est centrée sur une recherche d'un langage théâtral et un travail d'improvisation. Les élèves de l'Académie théâtrale de l'Union donneront un aperçu de leur nouveau travail à l'Espace de l'Ecluse, à La Souterraine, le vendredi 24 mai, à 20 h 30, avec un spectacle créé par Mladen MATERIC, du Théâtre Tatroo (entrée 12 € ; abonnés 9,20 € ; tarif réduit 6 € ; réservations à l'Office du Tourisme du Pays Sostranien, 05.55.36.10.06).



Le théâtre Jean Lurçat, en tant que Scène nationale, s'exporte hors de ses murs aubussonnais, dans le cadre de sa mission de diffusion culturelle dans l'ensemble du territoire local

THÉÂTRE JEAN LURCAT  
"Hors les murs"  
à la rencontre  
d'un autre public

Le théâtre n'est pas un monde clos. Encore moins un espace réservé à une "élite". En multipliant les occasions de rencontres, les sorties "hors les murs" du Théâtre Jean Lurçat tissent du lien culturel durable.

Le feuilletoniste Paul Féval aurait pu en faire le mot d'ordre de son célèbre Chevalier de Lagardère : "Si tu ne vas pas au théâtre, le théâtre ira à toi". Les actions "hors les murs" du Théâtre Jean Lurçat s'en inspirent directement, puisqu'il s'agit d'une des missions de toute Scène nationale : décentraliser la culture dans l'ensemble du territoire, aller à la rencontre d'un public qui ne vient pas spontanément au théâtre. Au départ, cela peut apparaître comme un pari, voire comme une action marginale destinée à donner bonne conscience aux créateurs calfeutrés dans le creuset douillet de la vitrine aubussonnaise. Les chiffres et leur sécheresse toute pragmatique, en apparence si éloignés des affres de la création, disent pourtant le bien-fondé de la démarche.

## Effort vers les scolaires

"Lors de la saison 2000-2001, nous avons proposé 5 spectacles ; en

2001-2002, nous en aurons amené 7, plus un huitième issu directement du théâtre", expliquent Virginie Chabat et Sébastien Bouyrie. Le nombre de représentations et la fréquentation suivent cette courbe ascensionnelle et prouvent que créer une offre culturelle peut susciter une demande (+ 50%).

"Nous avons porté notre effort en direction des établissements scolaires, auxquels l'accueil d'un spectacle ne coûte que le prix du billet". Parrainée par EDF-GDF, la formule "hors les murs" offre des tarifs particulièrement attractifs et d'ailleurs révisés à la baisse cette saison. Ce succès n'est pas dû à une quelconque botte secrète, au contraire de notre bon Lagardère. Des bottes de campagne, plutôt, qu'il s'agit de chausser pour s'en aller convaincre, en tous lieux, vers tous publics.

Le théâtre "hors les murs", qui n'est pas un spectacle de plein air (...) mais l'exportation de l'activité théâtrale, a juste besoin de trouver une salle gratuite pour y proposer ses

spectacles, généralement des sets d'une durée maximale de trois quarts d'heure. Sur le principe de deux représentations par jour, la formule s'adresse aux scolaires, aux centres de loisirs (les mercredis), aux associations ou aux municipalités qui en font la demande.

"Les rapports  
sont différents"

L'équipe du théâtre se charge de la mise en place technique – matériel du théâtre, dont une partie spécifique au format "hors les murs" – et assure la communication. L'avant-spectacle est même un moment privilégié entre l'équipe technique, les artistes et le public : "Pendant un ou deux jours, on fait partie de leur vie, on mange dans le bar du coin. Les rapports sont différents parce qu'on a su aller à la rencontre des gens". En créant cette rencontre, en tissant du lien humain autant que du lien culturel, le théâtre "hors les murs" élargit l'auditoire de la Scène nationale d'Aubusson et crée une forme de curiosité. "Dans le prolongement des opérations "hors les murs", nous devons de plus en plus de demandes de visites du théâtre, de son plateau technique. Le prestige du lieu demeure". On n'appellera pas ça un retour sur investissement – le mot sied mal à la culture – mais ça y ressemble quand même un peu. Les spectateurs du théâtre "hors les murs" seront peut-être un jour ceux du théâtre "dans les murs", grande scène et fauteuils rouges à la clé, évidemment.



Trois petits chantiers, un des trois derniers spectacles "hors les murs" de la saison, sera proposé du 3 au 7 juin.

Encore  
trois dates  
avant l'été

Le Théâtre Jean Lurçat propose encore trois spectacles hors les murs d'ici la fin de la saison. Pour tous renseignements (horaires, lieux, tarifs), téléphoner au 05.55.83.86.87.

**Du 28 au 31 mai** : Mon île déserte, de et avec Bertrand Bossard. Histoire vécue, dans une île croate, Obounian, où réfugiés français et bosniaques se côtoient. 400 couchages, 900 réfugiés, une télévision pour tout le camp, ravitaillement une fois par semaine. Et la création d'une émission de télévision satirique. Histoire racontée avec humour, seule arme contre les moments difficiles.

**Du 3 au 7 juin** : Trois petits chantiers, de la compagnie "Agitez le bestiaire". Autour d'une mare blanche, trois personnages font et défont des petits mondes de papiers, de cailloux, de plumes et de bambous. Un spectacle sur la poésie de l'objet pour parler du mouvement de la vie. À voir en famille à partir des tout-petits.

**Les 13 et 14 juin** : À l'œil nu, de la compagnie "Amoros et Augustin". Une plongée dans le monde magique de la création pour susciter l'éclosion de nouvelles images personnelles et inédites.

## Et aussi...

## LA POÉSIE DES OISEAUX

Savez-vous que les oiseaux sont des poètes ? Le concert spectacle "L'album de l'oiseau qui parlait" vous le confirmera, sur des textes d'Antonin Perbosc, Robert Musil, Marguerite Duras et Hervieux de Chanteloup, et une musique de Jean-Christophe Marti, le vendredi 24 mai, à 20 h 30, au théâtre Jean Lurçat d'Aubusson (tarifs de 12,2 € à 1,52 € ; réservations au théâtre Jean Lurçat, 05.55.83.86.87).

## LA VIE EN 7 EXPRESSIONS



Né d'une rencontre entre Max Eyrolle et Julie Lalande, le spectacle "Les 7 vies de Julie Lalande" déroule le fil d'une existence et de ses différentes étapes, de la naissance à... Drôles et tendres instants de musique, de mots et de gestes présentés par la compagnie "Expression7" à l'Espace de l'Ecluse, à La Souterraine, le jeudi 30 mai, à 20 h 30 (entrée 12 € ; abonnés 9,20 € ; tarif réduit 6 € ; réservations à l'Office du Tourisme du Pays Sostranien, 05.55.36.10.06).

## Et aussi...

### DANS LES FAILLES



Les mots ont des failles, fines lézardes ou trous béants, dans lesquelles deux artistes, l'une conteuse et l'autre musicienne, s'amuse à se glisser. La compagnie "Le Chat perplexe" invite à rejoindre "Les concubines à Cuba" en passant par l'Espace de

l'Ecluse, à La Souterraine, le samedi 1<sup>er</sup> juin, à 20 h 30 (entrée 12 € ; abonnés 9,20 € ; tarif réduit 6 € ; réservations à l'Office du Tourisme du Pays Sostranien, 05.55.36.10.06).

### "AVANT-PREMIÈRES" DE L'ECOLE DE DANSE D'ANGERS

Ecole de formation fondée sur la découverte des techniques et des univers artistiques, le CNDC (centre national de danse contemporaine) d'Angers propose chaque année à trois chorégraphes de créer une pièce pour ses danseurs. "Avant-premières" sera donné à la salle polyvalente de Guéret, le mardi 4 juin, à 20 h 30 (entrée 13,80 € ; tarif réduit 10,70 € ; réservations à l'Espace Fayolle, 05.55.52.96.35).

### FRÉDÉRIC FRANCOIS : NOSTALGIE

Celles (et ceux ?) qui l'ont aimé il y a 30 ans l'aiment toujours. "À l'italienne", évidemment... Le récital de Frédéric François au hall polyvalent d'Aubusson, le vendredi 7 juin, à 20 h 30, c'est l'événement du printemps pour les "branchés nostalgie" (réservations à l'Office du Tourisme d'Aubusson, 05.55.66.32.12).

### CONTES DE LUCIE CATSU

Lucie Catsu est une conteuse pleine d'humour et de tendresse. Dans "Histoire de voir la lune", elle propose aux enfants d'en découvrir beaucoup plus. Présentée par la compagnie "Le Chat perplexe", la dernière soirée des "Vendredis Sorties" de la saison 2001-2002 aura lieu le vendredi 7 juin, à 20 h, à l'Espace Fayolle de Guéret (réservations à l'Espace Fayolle du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h).

## MUSEE DEPARTEMENTAL Tapisserie et musique tiennent salon

Les grandes salles feutrées aux lumières tamisées du Musée départemental de la Tapisserie s'ouvrent à nouveau à la musique pour l'exposition estivale 2002 (1<sup>er</sup> juin – 29 septembre) intitulée "Le salon de musique". Avec six concerts en prime.

L'exposition estivale 2002 du Musée départemental de la Tapisserie conviera les visiteurs à un véritable voyage musical, du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours, dans les quatre salles du musée d'Aubusson et à l'église du château de Felletin. Une cinquantaine d'œuvres sélectionnées dans toute la France, pour la plupart nées dans les ateliers d'Aubusson et de Felletin, composeront cette pièce en cinq tableaux intitulée "Le salon de musique".

Au Musée départemental de la Tapisserie, la salle Danse et concert champêtres constituera le morceau d'ouverture, en mettant l'accent sur le XVII<sup>e</sup> siècle. On se laissera ensuite inviter aux Plaisirs du bal dans un salon décoré d'une magnifique tapisserie en soie, acquisition récente du Musée départemental.



Musique indienne : un des six concerts du Salon de Musique

On rendra également hommage à Orphée, maître de la musique et du chant présent dans de multiples œuvres, avant d'en terminer par Composition et rythmes qui transporteront les visiteurs dans le monde de la création contemporaine.

### Concerts au Musée

L'église du château de Felletin, elle, présentera l'Opéra et le Chant dans une mise en scène digne des plus grandes

salles consacrées à l'art lyrique. On n'oubliera d'ailleurs pas que Felletin a produit les plus grands décors de scènes lyriques, comme La musique et le chant pour l'espace Carpeaux à Courbevoie (150 m<sup>2</sup>) ou les rideaux de scène de l'opéra de Sidney, œuvres de John Coburn (96 et 78 m<sup>2</sup>).

L'exposition "Le salon de musique", qui rendra un hommage particulier à Jean Picart-le-Doux pour le centenaire de sa naissance, n'aurait toutefois pas été complète si les sonorités musicales n'avaient pas renvoyé leur écho aux couleurs que la laine leur a données.

La direction du Musée départemental de la Tapisserie et l'ADIAM (association départementale pour l'information et l'animation musicale) ont donc mis sur pied une série de six concerts. Des artistes aux univers apparemment éloignés mais tous réunis dans l'âme limousine - ils vivent et créent dans la région - rythmeront l'événement et offriront une palette musicale très large, du baroque aux percussions africaines, du chant occitan à la musique indienne. ■

**Musée de la Tapisserie** : tous les jours de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, sauf le mardi ; en juillet et août, tous les jours de 10h à 18h, sauf le mardi matin.

**Eglise du château de Felletin** : tous les jours de 14h à 18h30 en juin et septembre ; de 10h à 12h et de 14h à 19h en juillet et août.

**Concerts** : (tous à 18h30) : samedi 8 juin, Ensemble baroque du Limousin ; vendredi 14 juin, musique africaine ; mercredi 19 juin, duo "Double Cordes" ; vendredi 28 juin, poésie et musique "Gibson Rimbaud" ; jeudi 4 juillet, musique ancienne et musique indienne ; lundi 8 juillet, chant occitan limousin.

**Tarifs** : musée seul 3,5 € et 2,5 € ; musée + église du château de Felletin (ou musée + Maison du tapissier d'Aubusson) 4,5 € ; musée + église du château de Felletin + Maison du tapissier d'Aubusson 6 € (les trois + Hôtel de Ville d'Aubusson 8,5 €) ; concerts : 8 € et 5 €.

**Renseignements et réservations** : Musée départemental de la Tapisserie d'Aubusson, 05.55.66.33.06.



## FESTIVAL KREUZÉOL De la mer à la terre

Le Cercle des Amitiés Créoles de la Creuse renouvelle le festival Kreuzéol les 5, 6 et 7 juillet, à la salle polyvalente de Guéret. Un grand moment de métissage entre les cultures créole et limousine. Musique, danse et convivialité au programme.

Ceux qui étaient du premier festival Kreuzéol, en juillet 2001, peuvent en témoigner : le métissage entre les cultures réunionnaise et creusoise est un cocktail qu'on peut servir à tous les palais. Qu'on aime les émotions fortes où les saveurs sucrées, le mélange entre rhum et liqueur de châtaigne n'est qu'affaire de dosage, chacun le sien. Kreuzéol, lieu de rencontre entre deux sens de la fête, a ainsi donné son nom à une boisson frappée au même sceau de la convivialité. C'est heureux que le Cercle des Amitiés Créoles de la Creuse ait décidé de remettre sa tournée cet été. Les 5, 6 et 7 juillet, à la salle polyvalente de Guéret, entre herbe verte et sable

chaud, entre vielle à roue et percussions, on saura encore trinquer à une amitié qui puise ses origines dans un épisode douloureux mais qui a su dépasser l'histoire par la force de l'obstination à vivre.

Alors que les conseils généraux de la Réunion et de la Creuse viennent de renouer les liens d'une coopération équilibrée et porteuse d'avenir qui doit déboucher sur la signature d'une convention au mois de juin, le meilleur témoignage de ce désir de partage sera encore de se rendre à la salle polyvalente de Guéret. Le programme y promet un "dépaysement - maison". ■

### Trois jours de fête

**Vendredi 5 juillet** : 18 h, inauguration ; 21h, concerts avec Ti'Clair (chanson à texte créole), CAP 23 (trio de musique traditionnelle limousine) et Faham Alamont (fusion musique traditionnelle réunionnaise et limousine) ; 23h, bal métis (danses réunionnaises et limousines) avec les musiciens du festival.

**Samedi 6 juillet** : à partir de 10h 30, cavalcade musicale (percussions africaines, instruments traditionnels limousins) dans les rues du centre-ville ; 12h – 14h et 19h – 20h 30, scènes ouvertes et animations musicales pendant les repas sur le site du festival ; débats publics "Les cultures limousine et réunionnaise" en direct sur France Bleu Creuse, avec l'association Art's Réunion ; 18 h – 19 h, cabaret avec CAP 23, Ti'Clair et Faham ; 21 h, concerts avec Yela (fusion traditionnelle Réunion-Afrique et Jazz) avec la reine du Maloya Swing, Hopladelli (ensemble de musiciens traditionnels de l'Ecole Nationale de Musique de la Creuse) et Salem (chants et percussions de l'Océan indien et des Mascareignes) ; 23 h, bal métis avec les musiciens du festival.

**Dimanche 7 juillet** : 12 h 30, repas "Bouffe Tout" (plats limousins et réunionnais) animé par les musiciens du festival.

**Pendant tout le festival** : marché créole, africain et limousin ; artisanat Réunion-Afrique (avec l'association "L'Afrique chez vous" et le Cercle des Amitiés Créoles de la Creuse).

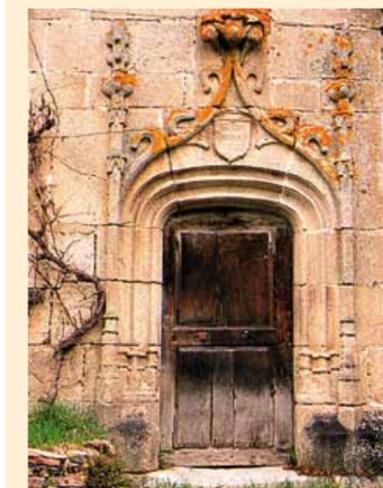
**Le samedi et le dimanche** : ateliers danse et musique (gratuits, avec inscription obligatoire auprès de l'ADIAM Creuse, Hôtel du Département, 23000 GUERET, tél. : 05.44.30.24.55).

## Et aussi...

### UN PEU D'AMOUR AVEC "MARIO ET LYSE"

Lyse, assistante sociale, s'intéresse au cas de Mario, un Italien vivant reclus dans une station-service désaffectée. Ils vont s'attirer, se repousser, tendrement. Une belle histoire d'amour mise en scène par Marie-Pierre Bésanger, au théâtre Jean Lurçat d'Aubusson, le mardi 11 juin, à 20 h 30 (tarifs de 12,2 € à 1,52 € ; réservations au théâtre Jean Lurçat, 05.55.83.86.87).

### TABARD AU CHÂTEAU DU MAZEAU



Un atelier de tapisseries et de tapis vu à travers ses archives, c'est une opportunité exceptionnelle. Elle sera proposée pendant deux mois, en juillet et août, au château du Mazeau, à Peyrat-la-Nonnière, avec l'exposition consacrée aux archives de la Manufacture Tabard. Rares sont les ateliers qui ont su préserver leurs archives. Lorsque la Manufacture Tabard, créée en 1869, dut cesser définitivement son activité en 1983, le Musée départemental de la Tapisserie d'Aubusson put sauvegarder les archives imprimées et photographiques, ainsi que quelques cartons, modèles de tissages. Ce précieux fonds documentaire a déjà permis de présenter l'exposition en 1994 aux Archives départementales, en 1996 au Musée et en 1997 à l'Ecole nationale des Arts décoratifs. C'est sa version enrichie de documents et dessins qui sera présentée au château du Mazeau.

Exposition visible en juillet et août tous les jours de 14 h 30 à 19 h, puis en septembre les dimanches et pour les Journées du Patrimoine.



Pour tous les âges

# L'été 2002 en toute liberté



en groupe



Mer



Montagne



Nature



en famille



Fédération des Œuvres Laïques de la Creuse  
1, rue Marc Purat - BP 343 - 23000 Guéret  
Tél 05 55 61 44 15 - Fax 05 55 61 44 24  
SANDRA-FERRACCI.VACANCES@wanadoo.fr